

Le 31 Août 2020, à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Saint Priest La Prugne, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 Août 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

CAZORLA Dominique	GIBERT Maryline
CHABRIER Alexandre	GOUTORBE TORRE Jeannine
CHARBONNIER Jérôme	MOREL Nathalie
DEFOND Marion	PERRET Clotilde
DEFOND Thérèse	

Étaient excusés :

BLANCO Jordan	PENT Damien
---------------	-------------

Secrétaire de séance : Jérôme Charbonnier

Ordre du jour :

- Désignation d'un délégué à l'association Avenir Santé au Pays d'Urfé.
- Désignation de délégués conseillers municipaux pour les 3 commissions ouvertes de la communauté de commune du Pays d'Urfé : voirie, ordures ménagères, finances.
- Validation de la proposition de 24 personnes réparties dans la commune pour la commission communale des impôts directs.
- Délibération concernant l'opposition au transfert du pouvoir de police spéciale au président de la communauté de commune du Pays d'Urfé.
- Convention avec la communauté de commune du Pays d'Urfé concernant les travaux supplémentaires de voirie pour 2020.
- Création d'un poste d'agent technique communal (restauration scolaire).
- Délibération d'un avancement de grade.
- Information concernant l'autorisation de poursuite par le comptable public.
- Budget : décision modificative concernant le compte 66-111 (intérêts) affecté de 1320€ et le compte 60-633 (fournitures voirie) amputé de 1320€.
- Demande de modification des horaires d'ouverture du secrétariat.
- Mise en garde contre les vols à répétition à St-Priest et mesure à prendre.
- Problèmes de nuisances sonores.
- Nuisance sonore particulière : les rassemblements dans les bois avec musique à fort volume.
- Adoption du règlement de la salle des fêtes.
- Étude de devis concernant les panneaux d'adressage.
- Le point sur la pose d'un défibrillateur vers l'église.

Compte rendu des commissions de Juillet et Août :

- Communication (lettre d'information)
- Espaces communaux, environnement, cadre de vie (pour le stade).
- CCAS (plan canicule).

Questions diverses

Ordre : Désignation d'un délégué à l'association Avenir Santé au Pays d'Urfé

Mme DEFOND Thérèse est nommée en tant que déléguée à l'association Avenir Santé au Pays d'Urfé.

Ordre : Désignation de délégués conseillers municipaux pour les 3 commissions ouvertes de la communauté de commune du Pays d'Urfé : voirie, ordures ménagères, finances.

M. CHABRIER Alexandre est nommé délégué à la commission voirie de la communauté de commune du Pays d'Urfé.

Mme MOREL Nathalie est nommée déléguée à la commission ordures ménagères de la communauté de communes du Pays d'Urfé.

Mme GIBERT Maryline est nommée déléguée à la commission finances de la communauté de communes du Pays d'Urfé.

Ordre : Validation de la proposition de 24 personnes réparties dans la commune pour la commission communale des impôts directs.

Une liste de 24 personnes réparties dans la commune est proposée pour la commission communale des impôts directs. Six titulaires et six suppléants seront retenus par le service des impôts.

Ordre : Délibération concernant l'opposition au transfert du pouvoir de police spéciale au président de la communauté de commune du Pays d'Urfé.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord concernant l'opposition au transfert du pouvoir de police spéciale au président de la communauté de commune du Pays d'Urfé.

Ordre : Convention avec la communauté de commune du Pays d'Urfé concernant les travaux supplémentaires de voirie pour 2020.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention pour un montant de 1383€ concernant les travaux supplémentaires de voirie 2020.

Ordre : Création d'un poste d'agent technique communal (restauration scolaire).

Le conseil municipal,) crée le poste d'agent technique communal en charge de la cuisine et de la surveillance au restaurant scolaire. Ce poste sera occupé, à partir du 1^{er} septembre 2020 par Mme BUTIN Céline, auparavant employée à l'école à temps partiel.

Un groupe de travail est constituée pour étudier les différentes tâches demandées aux agents communaux. Mme DEFOND Thérèse, Mme GOUTORBE TORRE Jeannine et M. CAZORLA Dominique composeront ce groupe de travail.

Ordre : Délibération d'un avancement de grade.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour la proposition d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe concernant notre secrétaire de mairie.

Ordre : Budget : décision modificative concernant le compte 66-111 (intérêts) affecté de 1320€ et le compte 60-633 (fournitures voirie) amputé de 1320€.

Pour une régularisation comptable, il convient d'affecter 1320 € au compte 66-111 (intérêts) et d'amputer le compte 60-633 (fourniture et voiries) de 1320 €. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette modification.

Ordre : Demande de modification des horaires d'ouverture du secrétariat.

La demande de modification des horaires d'ouverture du secrétariat est refusée. Le Conseil municipal ne souhaite pas diminuer le temps d'ouverture au public le soir. Une nouvelle réflexion sera prochainement engagée.

Ordre : Mise en garde contre les vols à répétition à St-Priest et mesures à prendre.

Depuis plusieurs mois, de nombreux vols ont été commis dans la commune. Il est demandé aux habitants d'être vigilants et de prendre toutes les mesures de précaution nécessaires.

Un devis sera demandé pour la pose d'un digicode et d'un groom pour la porte extérieure des appartements de l'école ; les boîtes aux lettres seront fixées à l'extérieur.

Ordre : Problèmes de nuisances sonores.

Le tintement des cloches restera inchangé la nuit.

Un arrêté municipal est pris concernant les nuisances sonores liées aux animaux.

Ordre : Nuisance sonore particulière : les rassemblements dans les bois avec musique à fort volume.

Dans le cas des Free Party, un arrêté municipal a été pris.

Avec l'accord du propriétaire, des rochers ont été installés pour barrer l'accès à la place utilisée ces derniers mois pour des Free party.

Ordre : Adoption du règlement de la salle des fêtes.

Après lecture du nouveau règlement de la salle des fêtes, le conseil municipal valide ce dernier. Il est dès à présent effectif.

Ordre : Étude de devis concernant les panneaux d'adressage.

Le conseil municipal valide le devis pour un montant de 456,66€ HT concernant les nouveaux panneaux et numéros d'adressage.

Ordre : Le point sur la pose d'un défibrillateur vers l'église.

Des demandes de devis vont être effectuées ainsi qu'une demande de subvention au conseil départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

Compte rendu des commissions de Juillet et Août :

- Communication (lettre d'information) :
 - o Prochaine réunion le lundi 28 Septembre à 19h30 (Mairie).
- Espaces communaux, environnement, cadre de vie (pour le stade).
 - o Prochaine réunion en fonction de la disponibilité de l'architecte (contacté par MOREL Nathalie)
- CCAS (plan canicule). Des feuillets informatifs destinés aux personnes de plus de 70 ans ont été conçus et distribués en août.

Questions diverses

- M. Philippe Gardette a sollicité un rendez-vous au sujet du château d'eau de Vernassières. Celle-ci est prévue le 4/09 à 15 h à la mairie.
- Gestion des logements : étude des demandes, états des lieux avant et après location, étude des situations d'impayés seront gérés par Thérèse Defond, Nathalie Morel et Maryline Gibert.
- Chiens non surveillés : un arrêté municipal est pris concernant la divagation des chiens.
- Plan Local d'Urbanisme : une demande de modification simplifiée est à l'étude.
- Projet Montoncel : une rencontre avec le maire de Lavoine est sollicitée.

Prochain Conseil Municipal le Vendredi 2 Octobre 2020 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Priest La Prugne.